

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Souscriptions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Toutes les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 777 Société : MAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Ammar

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie M22- N° 001836

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 785 Société : RA

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AMMOR Mohamad

Date de naissance : 30-11-46

Adresse : 23 rue Golf de Benghaïd Anfa

Tél. : 0661340976 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/10/2022

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : palpitation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RA Le : 06/10/22

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/04/22	Ca + ELG		300 dhs	ALAMRANI Zineb CARDIOLOGUE PARAG. Angle Anoual / Abdelmoumen 06/04/2022

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
L-N PE 092017300 مدلية الدار البيضاء PHARMACIE DUGAS SABLANCA 160, Bd El Mahatta - Casablanca Tel 05 22 80 00 70	06.04.2022	226,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr LAMKANTI BLO CARDIOLOGUE RADIOPATHOLOGIE LABORATOIRE ASSOCIÉ LYSES MEDICALS LAMMOR Casablanca 555801	06/04/22	ECG Doppler coeur	900 dh
	02/04/22	BN/220	2410 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

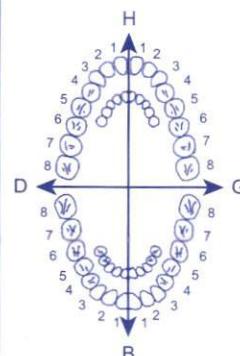
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHÉSES DENTAÎRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	R

[Création, remont, adjonction]

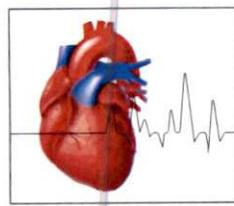


VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Zineb LAMRANI

Spécialiste des maladies
du Cœur et des Vaisseaux



ECHO-DOPPLER
EPREUVE D'EFFORT
HOLTER

الدكتورة زينب العمراني

اختصاصية في أمراض
القلب والشرايين

Casablanca, le : 06.04.2022.

Mr AMYOR Mohamed.

94,00 x 2

Bioclub (A cur de Génésis).
1cp li sur flout.

38,70

Coecobron (A boute).
1cp li sur flout.

PHARMACIE 31 CASABLANCA
160, Bd El Maâouia - Casablanca
Tél: 05 22 80 09 70

T : 226,70

PPV 38DH70
EXP 10/2024
LOT 10013 2

Calcibronat® 2 g

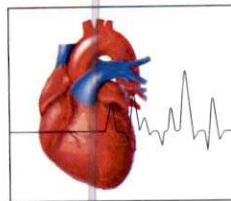
20 COMPRIMES
EFFERVESCENTS



DR LAMRANI Zineb
CARIOLOGUE
Centre MIRIAZ Angle Anoual /
Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 06.61.17.30.19 - 0522 56 59 88

Dr. Zineb LAMRANI

Spécialiste des maladies
du Cœur et des Vaisseaux



ECHO-DOPPLER
EPREUVE D'EFFORT
HOLTER

الدكتورة زينب العمراني

اختصاصية في أمراض
القلب والشرايين

Casablanca, le : 06.04.2022

Mr AMMOR Jlemed.

- NFS . VS.
- ionogramme
- transmet.
- Créditerie
- TSH . TGTh .
- ut D.

LABORATOIRE ASSOUNNA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr Saâd AMMOR
188, Av 2 Mars 1er Etage Casablanca
Tel 05 22 83 74 94 GSM 06 51 55 58 07

~~Dr. LAMRANI Zineb~~
~~CARDIOLOGUE~~
Centre MIRAG, Angle Anoual /
Abdelmoumen Casablanca
Tél: 06.61.17 30.19 - 0522 86 59 21

Dr. Zineb LAMRANI

Spécialiste des maladies
du Cœur et des Vaisseaux

الدكتورة زينب العمري

اختصاصية في أمراض
القلب والشرايين

CE = 001614886000061

Casablanca, le : 06/04/2022

je paussigne Dr Lamrani Z. Certifie
avoir reçu de M. TAHMOR Mohamed-
300 DH = consultation Spécialisé +
500 DH = Ech Doppler Coeur -

LAMRANI Zineb

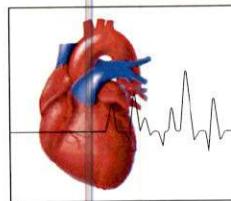
~~CARDIOLOGUE~~

MIRAG Angle Anoual / Abdelmoumen

06 61 17 30 19

Dr. Zineb LAMRANI

Spécialiste des maladies
du Cœur et des Vaisseaux



ECHO-DOPPLER
EPREUVE D'EFFORT
HOLTER

الدكتورة زينب العمراني

اختصاصية في أمراض
القلب والشرايين

Casablanca, le : Kesh 07/04/2022.

LAMRANI ZINEB.

Dure 100.000 UF .

tempore 1 mois

jeudi 4 mois

DI LAMRANI Zineb
CARDIOLOGUE
Centre MIRAG Angle Anoual /
Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 06 61 17 30 19 - 0522 86 59 41

LABO. D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNA

Dr S. AMMOR (Médecin-Biologiste)

Ancien Interne et Attaché des Hopitaux de Paris 188, Av. 2 MARS 1er Etage
Ancien Chef de Service à l'Institut Pasteur Maroc Tél(02)83.74.94/FAX:80.92.51

Docteur : AMRANI ZINEB

Mr.....: AMMOR MOHAMED
REF.: 2DG1032 Du : 07/04/2022

HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes
NÚMERATION GLOBULAIRE		
Globules rouges.....	5.11M/mm ⁿ	(4 à 6)
Hemoglobine.....	15.5 g/dl	(13 à 18)
Hematocrite	48.7 %	(37 à 54)
V.G.M	95 μ ⁿ	(76 à 96)
T.C.M.H.....	30 pg	(27 à 32)
C.C.M.H.....	32 %	(32 à 36)
Plaquettes	260000 /mm ⁿ	(150.000 à 400.000)
Globules blancs.....	10900 /mm ⁿ	(4.000 à 10.000)
FORMULE LEUCOCYTAIRE		
Polynucléaires Neutrophiles....	58 % Soit: 2958 /mm ⁿ	(2000 à 7500)
Polynucléaires Eosinophiles....	04 % Soit: 204 /mm ⁿ	(< à 400)
Polynucléaires Basophiles....	01 % Soit: 51 /mm ⁿ	(< à 400)
Lymphocytes.....	30 % Soit: 1530 /mm ⁿ	(1500 à 4000)
Monocytes	07 % Soit: 357 /mm ⁿ	(200 à 800)

VITESSE DE SEDIMENTATION

1 ère heure	: 30	mm	(2 à 10)
2 ème heure	: 62	mm	(6 à 20)

VITAMINOLOGIE

25 OH VITAMINE D (D2+D3)..... : 27 ug/l

Techn.MERIEUX VIDAS

Taux recommandé	30 à 100	ug/l
Insuffisance	20 à 29	ug/l
Carence	< à 20	ug/l
Toxicité potentielle	> à 100	ug/l

LABORATOIRE ASSOUNNA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr Saad AMMOR
188, Av 2 Mars 1er Etage Casablanca
Tél 06 22 83 74 84 GSM 06 51 55 58 07

LABO. D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNA

Dr S. AMMOR (Médecin-Biogiste)

Ancien Interne et Attaché des Hopitaux de Paris 188, Av. 2 MARS 1er Etage
Ancien Chef de Service à l'Institut Pasteur Maroc Tél(02)83.74.94/FAX:80.92.51

Docteur : AMRANI ZINEB

Mr.....: AMMOR MOHAMED

REF.: 2DG1032 Du : 07/04/2022

B I O C H I M I E

EXAMEN DE SANG

Analyses	Résultats		Normes
Glycémie.....	: 0.94 g/l		(0.70 à 1.10)
Urée.....	: 0.70 g/l		(0.1 à 0.5)
Créatinine.....	: 13 mg/l		(<= 13)
Sodium.....	: 140 mmol/l		(130 à 145)
Potassium.....	: 4.20 mmol/l		(3.50 à 5.10)
Chlore.....	: 97 mmol/l		(95 à 110)
Proteines Totales.....	: 71 g/l		(60 à 80)
Calcium.....	: 99 mg/l		(85 à 108)
Transaminases - SGOT.....	: 25 UI/l		(< à 40)
- SGPT.....	: 37 UI/l		(< à 41)

BILAN THYROIDIEN

T.S.H ultra sensible.....	: 2.25 mUI/l	(0.34 à 5.60)
Techn.Chimiluminescence		
FT3 (Triiodothyronine libre)....	: 4.26 pmol/l	(3.00 à 8.50)
Techn.MERIEUX VIDAS		
FT4 (Thyroxine Libre).....	: 15.64 pmol/l	(9.00 à 25.00)
Techn.Chimiluminescence		

CONFRATERNELLEMENT

LABORATOIRE ASSOUNNA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr Saâd AMMOR
188, Av 2 Mars 1er Etage Casablanca
Tel 05 22 89 74 94 / 05 51 55 58 07

LABO. D'ANALYSES MEDICALES ASSOUNNA

Dr S.AMMOR (Médecin Biogiste)

Ancien Chef d Service à L'Institut Pasteur Maroc 188, Av.2Mars 1er Etage
Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Paris Tél 05.22.83.74.94
ICE : 00045280000086 / INPE : 093003127 / IF : 44510720

CASABALANCA DU 07/04/2022

FACTURE N°3336

NOM : AMMOR MOHAMED

Total des analyses : B 1720

Prélèvement : 25 DHS

Total payé : 2410 DHS

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

DEUX MILLE QUATRE CENT DIX DIRHAMS

SIGNE :

LABORATOIRE ASSOUNNA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr SAID AMMOR
188, Av 2 Mars 1er Etage Casablanca
Tél 05 22 88 74 94 GSM 06 51 55 58 07

Copie pour Mme Hélène

Patient : Mr AMMOR MOHAMED

Casablanca le 06/04/2022

Motif : douleur thoracique

Age : 76 ans poids : 68Kg taille : 170cm SC : 1.8 IMC : 24 TA=117/82mmHg Fc = 56b/s

CAVITES GAUCHE

- Ventricule gauche de taille normale
- Cinétique segmentaire normale.
- Fonction systolique correcte : FE Biplan = 66%
- Oeillette gauche non dilatée, vide d'écho : 21ml/m2.

CAVITES DROITES/ VEINE CAVE

- Ventricule droit de taille normal. VD /VG =
- Fonction VD bonne : onde S à l'anneau = 10 cm/s Fraction de raccourcissement : %
- Oeillette droite non dilatée : ml /m2 -Anneau tricuspidé normal
- Veine cave inférieure : 12 mm et collapsus <50 % : POD =5mmHg
-

PERICARDE pas d'épanchement péricardique

ORIFICE AORTIQUE

- CChasse = 20 mm sinus= 34mm jonction =mm tubulaire=32mm
- valve, tricuspidé non remaniée .
- ITV ssaort = 18cm -Vmax =1 m/s -Gradient moyen = 2 mm Hg

ORIFICE MITRAL

- E=0.5m/s A=0.7m/s E/A= 0.8 TD :176 ms Ap-Am=
- E/é= 8

ORIFICE PULMONAIRE

- Valve normale. Temps=ms.
- PAP = mmhg
- ITV = cm

ORIFICE TRICUSPIDÉ

- valve normale
- Fuite tricuspidé : 2.7 cm/s PAP= 32 mmHG

STRAIN : - FE/strain /%

AU TOTAL :

Ventricule gauche de taille normale. Oeillette gauche non dilatée.

Bonne fonction systolique . FE= 66%.

Cinétique segmentaire normale

Fonction diastolique normale. Pressions de remplissage basses. Pressions pulmonaires normales .

Patient : Mr AMMOR MOHAMED

Casablanca le 06/04/2022

Motif : douleur thoracique

Age : 76 ans poids : 68Kg taille : 170cm SC : 1.8 IMC : 24 TA=117/82mmHg Fc = 56b/s

CAVITES GAUCHE

- Ventricule gauche de taille normale
- Cinétique segmentaire normale.
- Fonction systolique correcte : FE Biplan = 66%
- Oreillette gauche non dilatée, vide d'écho : 21ml/m².

CAVITES DROITES/ VEINE CAVE

- Ventricule droit de taille normal. VD /VG =
- Fonction VD bonne : onde S à l anneau = 10 cm/s Fraction de raccourcissement : %
- Oreillette droite non dilatée : ml /m² -Anneau tricuspidé normal
- Veine cave inférieure : 12 mm et collapsus <50 % : POD =5mmHg

PERICARDE pas d'épanchement péricardique

ORIFICE AORTIQUE

- CChasse = 20 mm sinus= 34mm jonction =mm tubulaire=32mm
- valve, tricuspidé non remaniée .
- ITV ssaort = 18cm -Vmax =1 m/s -Gradient moyen = 2 mm Hg

ORIFICE MITRAL

- E=0.5m/s A=0.7m/s E/A= 0.8 TD :176 ms Ap-Am=
- E/é= 8

ORIFICE PULMONAIRE

- Valve normale. Temps=ms.
- PAP = mmhg
- ITV = cm

ORIFICE TRICUSPIDÉ

- valve normale
- Fuite tricuspidé : 2.7 cm/s PAP= 32 mmHG

STRAIN : - FE/strain /%

AU TOTAL :

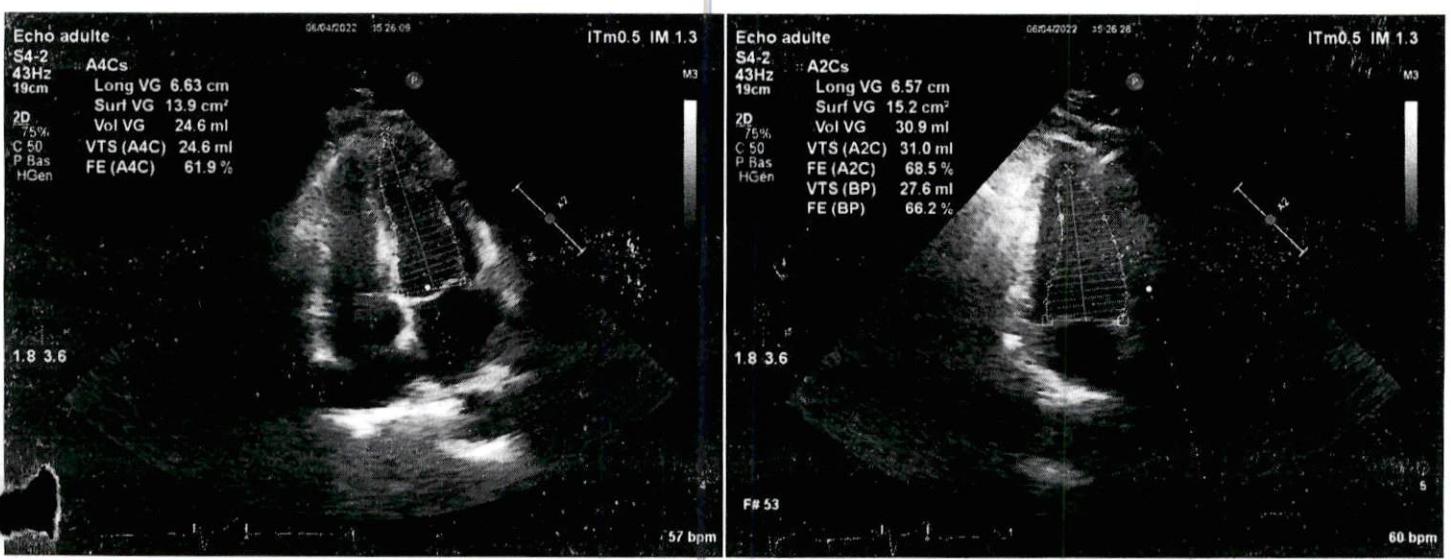
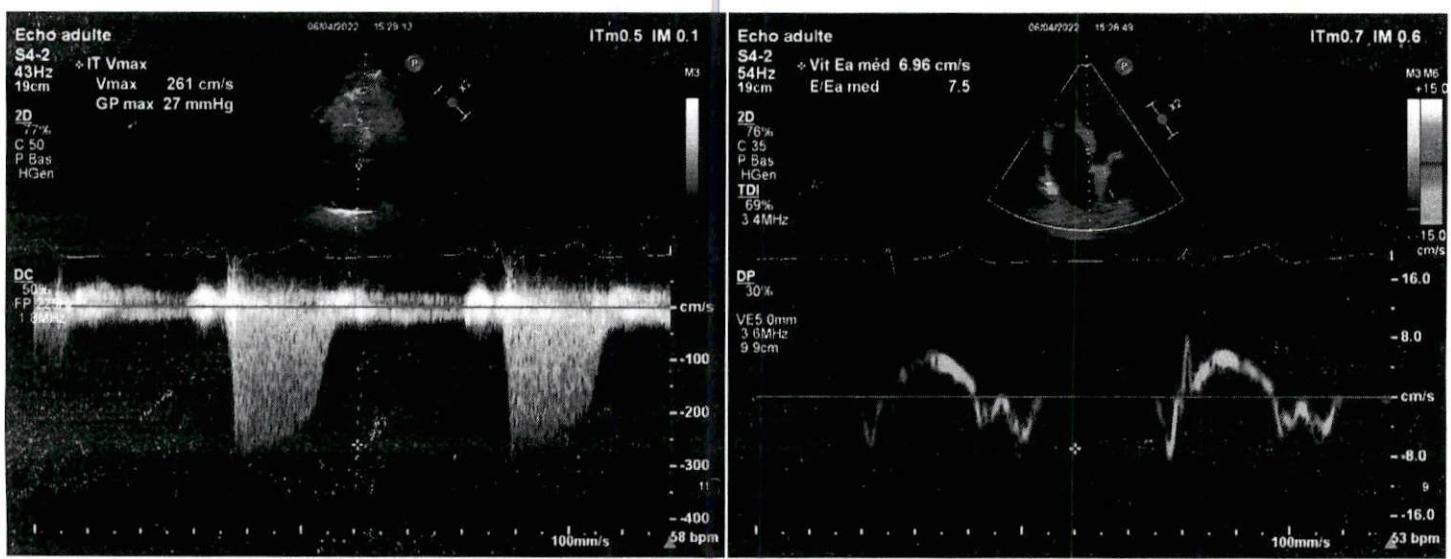
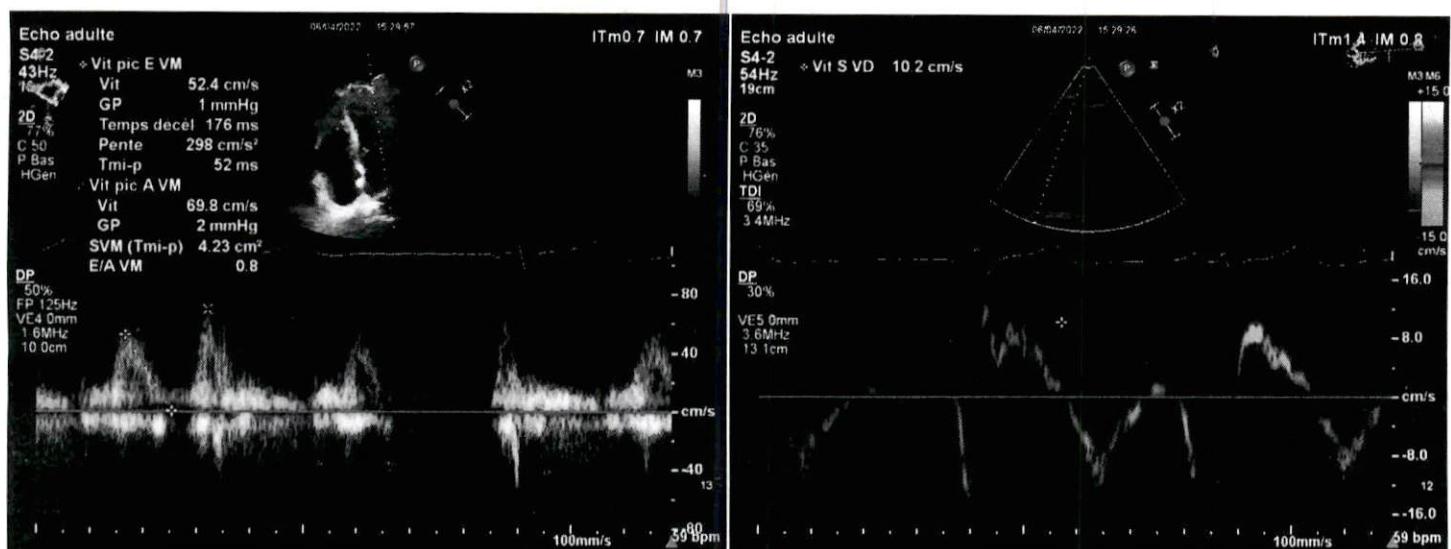
Ventricule gauche de taille normale. Oreillette gauche non dilatée.

Bonne fonction systolique . FE= 66%.

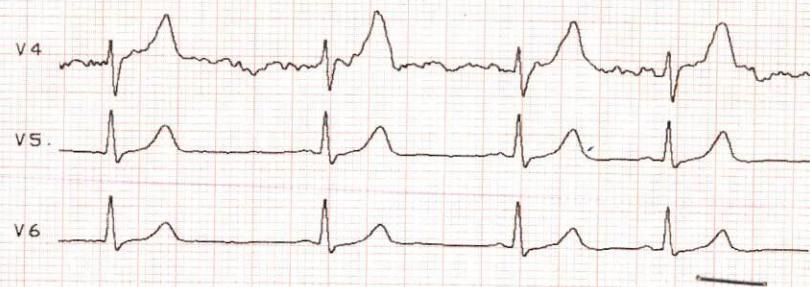
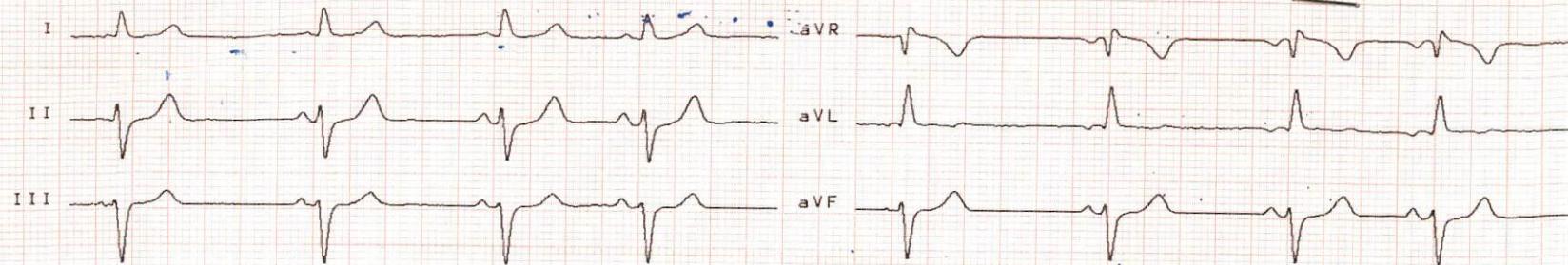
Cinétique segmentaire normale

Fonction diastolique normale. Pressions de remplissage basses. Pressions pulmonaires normales .

Dr LAMANI Zineb
CARDIOLOGUE
Centre MIRAG Angle Anc
Abdelmoumen - Casablanca
Tél 06.61.17.30 09 - 0522 96 59 21

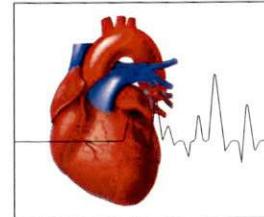


Arrow



Dr. Zineb LAMRANI

Spécialiste des maladies
du Cœur et des Vaisseaux



ECHO-DOPPLER
EPREUVE D'EFFORT
HOLTER

الدكتورة زينب العمراني

اختصاصية في أمراض
القلب والشرايين

ELECTROCARDIOGRAMME

713 814 - 1200

Résidence AL MIARAG Angle Bd Abdelmoumen et Bd Anoual

Appt N° 67, 5^{ème} étage - Casablanca

Tél. : 05 22 86 59 60 - GSM : 06 61 17 30 19 - Email : ranizineb@yahoo.fr

R Regulier Sinus = 57 bat/min.

A_{VE} = -10.

Extra systole accélérée.

pH = 0,12

QT = 940.

pas de trouble de la régulation.

Dr LAMRANI Zine
Centre Diabète et Métabolisme
Abdelmoula Ben Aouad
Tél: 06.61.17.30.19 - 0522.86.59.29

1^r ANNEE Mohamed.

le 06. 04. 2022.